



Arnaque carte grise pas au nom du vendeur mais à l'ancien propri

Par **marinalignon**, le **20/02/2014** à **16:05**

Bonjour, je viens d'acheter un vehicule d'occasion a un particulier, je suis allée hier faire la carte frise à la préfecture on m'a refusée de faire carte grise car la carte grise est a l'ancien propriétaire et non a celui qui m'a vendu la voiture. la personne qui m'a vendu la vendu n'a pas fait la carte grise avant de la vendre, j'essaie en vain de l'avoir au téléphone son numero n'est plus valable je suis allée a proximité de chez lui personne ne le connait , je suis allée a la gendarmerie il mont dit que c une affaire commerciale ils ne peuvent rien faire comment puis je faire pour m'en sortir car peu de moyen j'ai un véhicule mais pas en règle je vous remercie

Par **Lag0**, le **20/02/2014** à **16:16**

Bonjour,
Le plus facile serait de prendre contact avec l'ancien propriétaire (celui qui est sur la carte grise) et qu'il accepte de vous remplir un certificat de cession, donc comme si c'était lui qui vous avait vendu le véhicule. Ainsi, vous pourriez faire votre carte grise...